

Compte rendu de la réunion publique du 19 août 2024

Travaux de la Caisse d'Épargne

Le 12 juillet le maire a mis en demeure le propriétaire d'effectuer les travaux pour pouvoir lever le péril imminent ; les travaux ont commencé le 26 juillet et ont été arrêtés le 29 juillet par l'inspection du travail. Le 1er août le maire a mis en demeure le propriétaire de poursuivre le chantier et de se mettre en conformité avec la réglementation. Le 12 août une justification des démarches effectuées a été demandée au propriétaire : en ce moment, il fait les démarches administratives pour avoir l'autorisation de l'inspection du travail de relancer les travaux. Nous sommes donc dans l'attente de la reprise des travaux...

Le soutien aux commerçants

Les commerçants, solidaires entre eux dès le 1er juillet, viennent de créer une association appelée RabasCouff pour mieux défendre leurs intérêts dans ces moments particulièrement difficiles, association que nous avons sollicitée il y a plus de deux ans. Aujourd'hui, la communauté d'agglomération qui a la compétence économique va prendre en compte les répercussions de la crise et coordonner les actions auprès de l'ensemble des acteurs. La commune de Rabastens restera bien sûr à l'écoute des commerçants comme des agriculteurs, que la crise impacte gravement.

Remparts

Aujourd'hui, les remparts sont sécurisés et un audit qui sera rendu en septembre est en cours. Les remparts sont sous surveillance avec 14 capteurs contrôlés numériquement : s'il y a un écart de 10 millimètres, c'est l'alerte ; à 20 mn c'est l'urgence et l'évacuation des habitations au-dessus des remparts. Aujourd'hui, il y a 2 indicateurs, un à 4 mn et l'autre à 5 mn. Il n'y a pas de risque pour l'instant, mais nous sommes tout de même sur une alerte faible.

Fermeture du pont

La fermeture prévue par le département est le 15 septembre. Mais le maire, exerçant son pouvoir de police, souhaite avancer la fermeture avant la rentrée des classes : elle aura lieu la semaine prochaine le 26 août (l'arrêté est signé en date du 21 août). Il y a aura un système de filtrage sommaire pour les véhicules prioritaires (secours, gendarmes, santé, aide aux personnes âgées et services publics) avec une barrière et un cadenas (100 clés ont été distribuées). Une réflexion est en cours avec la commune de Couffouleux et l'agglomération pour mettre en place les déplacements pour les élèves qui traverseront le pont à pied. Quant au Passe-pont, il sera positionné sur Rabastens.

Notre-Dame du Bourg

Des orages ont inondé, par la porte latérale, le sol de la nef. Le sable sur lequel sont posées les dalles a été, par certains endroits, emporté par l'eau. Un devis est en cours pour refaire la couche sur laquelle les dalles sont posées. Ce n'est donc qu'un désordre mineur qui n'a aucun impact sur les fondations de l'église.

Réunion avec le département du 20 août

Cette réunion avait pour objectif de faire un point sur les modalités accompagnant les travaux du pont et sa fermeture en associant les commerçants, les agriculteurs et les riverains. Les commerçants et les agriculteurs ont pu exprimer leur désarroi et ils sont en attente de mesures leur permettant de faire face à la baisse de leur chiffre d'affaires ou des surcoûts liés au contournement. C'est la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet qui va piloter ce dossier. Le pont sera fermé par le département le 16 septembre, cette fermeture sera avancée du fait de la décision du maire de Rabastens le 26 août. Il devrait rouvrir temporairement 3 semaines au mois de décembre (a priori du 16 décembre au 5 janvier). Il ouvrirait définitivement le 15 mars.